

# Vivre au XXI<sup>e</sup> siècle

Les pionniers  
de l'Internet  
ont lancé un rêve:  
la bibliothèque  
universelle en ligne.  
Confronté  
à des problèmes  
de coûts et de droits,  
il se réalise,  
mais lentement.

## La bibliothèque infinie

**N**euf mois. A raison d'une quinzaine de pages par semaine. Ludovic, 34 ans, chercheur en physique des surfaces au CEA, aura mis neuf mois pour taper, à ses moments perdus, le soir et le week-end, les «Œuvres» de Malherbe, poète français classique du XVI<sup>e</sup>. Voilà deux ans que Ludovic est copiste. Copiste électro- ●●●

●●● nique. Un passe-temps «militant»: «Au travers de ces quelques heures consacrées à la reconnaissance d'ouvrages du domaine public, je souhaite augmenter le corpus de textes de langue française accessibles en ligne.» Ludovic appartient à cette petite armée de bénévoles, dactylographes ou scannéristes, membres de l'Association des bibliophiles universels (ABU). Raison «sociale» de cette association créée en avril 1993 par Pierre Cubaud, maître de conférences au Centre national des Arts et métiers: grossir les rayons de la bibliothèque de Babel virtuelle. Autrement dit, permettre à tout internaute, où qu'il soit, d'avoir accès, sur son écran, à tous les livres jamais publiés. Enfin, «presque» tous: en huit ans, avec sa cinquantaine de cybermoines, l'ABU n'a numérisé que trois cents ouvrages. Une paille

dont Pierre Cubaud fait pourtant sa fierté. «J'ai mis une semaine pour taper le Discours de la méthode de Descartes», se souvient ce défricheur, spécialiste reconnu des bibliothèques numériques.

**Visionnaire.** Père spirituel de Pierre Cubaud: un visionnaire américain, Michael Hart, qui avait rêvé dès 1971 d'une bibliothèque universelle en ligne.

A l'époque, cet étudiant de l'université de l'Illinois s'était fixé comme objectif d'atteindre les 10 000 œuvres fin décembre 2001. A deux mois de l'échéance, malgré l'appui de deux mille bénévoles, le Fonds Gutenberg, nom de son projet fou, compte... 4000 textes numérisés.

Si ces croisés de la lecture et du gratuit ont été les premiers à déposer sur l'Internet des pages entières de la littérature mondiale, les bibliothèques ont assez rapidement emboîté le pas. En tête, la plus célèbre, celle du Congrès américain, à Washington. La Bibliothèque nationale de France l'a imitée en octobre 1997. Les ob-

jectifs de départ, la numérisation d'un million d'ouvrages, ont vite été revus à la baisse, vu le coût prohibitif. Baptisées Gallica, ses étagères virtuelles comptent aujourd'hui près de 55000 textes en accès public. L'internaute y trouve aussi bien la *Poétique* d'Aristote que le *Horla* de Guy de Maupassant, ou des pièces rares comme la *Préface* à *Vathek* de Stéphane Mallarmé (1876) avec dédicace et corrections de l'auteur. «Pour moi comme pour des milliers de chercheurs, enseignants ou simples curieux, les conditions de la recherche ont été révolutionnées par Gallica, s'enthousiasme Michel Pierrssens, universitaire canadien, fondu de Lautreàmont. Là où il fallait concentrer la lecture sur quelques séjours physiques à la Bibliothèque nationale, il est maintenant possible, de partout, à tout moment, de vérifier instantanément une référence et de lire des documents auxquels je n'aurais sinon jamais eu accès.» Le résultat est là: 1000 ouvrages sont téléchargés chaque jour sur Gallica.

A Lyon, où se trouve la deuxième plus grosse bibliothèque française, Patrick Bazin, directeur de la Bibliothèque Municipale, située à La Part-Dieu, «a vite compris l'intérêt d'ouvrir [son] catalogue au monde entier». L'achat d'un scanner de 620000

francs, baptisé Titan, a même donné lieu à une petite inauguration. Tâche dévolue à cet engin plutôt volumineux: poursuivre le chantier de numérisation entrepris depuis dix ans. «*Nous n'avons pas les moyens dont disposent les universités américaines, notamment des armées d'étudiants pour taper à la chaîne, comme le fait Georgetown University, les œuvres complètes d'Engels et de Flaubert*», regrette pourtant Patrick Bazin. Malgré le travail de ces pionniers, un rapport du Conseil supérieur des bibliothèques sur la période 2000-2001 pointe les limites du travail accompli: en 1999, 52 bibliothèques municipales sur 2795 (soit à peine 1,8%) annonçaient numériser des collections n'est pas pour demain.

**Corpus.** Les bibliothécaires l'ont d'ailleurs compris. Aujourd'hui, la question pour eux n'est plus de scanner ou de dactylographier à tout-va, mais de le faire à bon escient. «*Au début, la volonté était encyclo-*

*pédique, reconnaît Yannick Maignien, ex-responsable de la politique scientifique de numérisation de la BNF. Nous choisissons selon la rareté et la disponibilité physique des documents, de l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle.*» A cette époque, on numérisait à la chaîne et on n'hésitait pas à s'attaquer aux textes couverts par des droits (lire ci-contre). En tentant en vain d'y associer les

éditeurs. «*C'était trop tôt pour eux. Les négociations n'ont pas abouti.*» Aujourd'hui, l'offre en ligne de Gallica se veut plus organisée, plus attractive pour l'internaute. «*On tente toujours de mettre en valeur les belles pièces rares, mais on insiste désormais sur des corpus thématiques aussi complets que possible comme "Proust", "Gallica classique", "Voyages en France" et bientôt "Voyages en Afrique"*», explique Catherine Lupovici, responsable de la bibliothèque numérique à la BNF.

A la BM de Lyon, «*nous avons décidé de jouer aussi sur la spécificité du fonds, ex-*

*plique Patrick Bazin. Nous nous sommes occupés en priorité des enluminures de manuscrits médiévaux (12000 photos) et de plus de 100000 articles de presse traitant de Rhône-Alpes.*» Un des projets qui tient à cœur à cet avant-gardiste du numérique est la constitution d'un corpus humaniste du XVI<sup>e</sup> siècle. «*Nous avons 50 000 ouvrages datant de cette période. Avec Venise et Paris, Lyon était un des foyers de l'imprimerie de la Renaissance. Rabelais, Louise Labé étaient imprimés ici.*»

**Amateurisme.** La BM lyonnaise a également participé à un programme européen, Debora (pour «*Digital Access to Books of the Renaissance*»), dont l'objet est l'étude d'une chaîne de numérisation complète, du livre à l'usage en ligne, d'une centaine d'ouvrages du XVI<sup>e</sup>. «*Un des aspects les plus intéressants de Debora est*

*d'avoir travaillé sur les possibilités nouvelles qu'offrait le livre en ligne pour les chercheurs internautes*», estime François Dupuigrenet-Desroussilles, président de l'Enssib

(l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques), associé sur ce projet avec la BM. Pour lui, la numérisation sauvage sans garde-fous représente un danger. Spécialiste de l'histoire du livre, il s'interroge par exemple sur l'intérêt du travail de cet universitaire à Chicago qui a réussi à mettre en ligne la première édition du *Pantagruel*, mais en respectant plus ou moins bien, et plutôt moins

que plus, l'original. Le débat est le même dans le monde anglo-saxon: des «réservoirs» de textes comme le Projet Gutenberg sont critiqués pour leur amateurisme. Ses détracteurs préfèrent citer en

exemple The Oxford Text Archive en Grande-Bretagne. En vingt ans, cette cyberbibliothèque a engrangé plus de 2500 titres à destination des universitaires. Un travail d'érudit, à partir d'éditions reconues et de textes enrichis.

Si les bibliothécaires changent un peu de métier avec l'Internet, cette métamorphose les oblige aussi à retrouver leurs fondamentaux: gérer leurs répertoires, leurs catalogues, et même apprendre à éditer les œuvres qui n'existent que dans leurs fonds. «*Il faut une certaine rigueur intellectuelle dans la présentation du patrimoine*», estime Marianne Pernoo, de l'Enssib, qui évoque la mise au point d'une édition hypertexte du manuscrit de *Madame Bovary* par le Centre Flaubert et la bibliothèque municipale de Rouen. Sa mise sur le Réseau est programmée à l'horizon de 2003... La bibliothèque de Babel se remplit petit à petit. Volume après volume ●

FREDERIQUE ROUSSEL

«Nous n'avons pas les moyens, comme les universités américaines, de taper à la chaîne Engels ou Flaubert.»

# L'obstacle des droits d'auteurs

Près de 90% de ce qui est lu  
n'est pas prêt d'être accessible.

Tous les projets de bibliothèque immatérielle se heurtent à un obstacle: presque un siècle de littérature en est exclu. Or, les œuvres qui manquent à l'appel représentent pas loin de 90% de ce qui est lu aujourd'hui. Elles sont gérées par les éditeurs, gardiens de la protection des droits d'auteur.

La reconnaissance de ce droit en France remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment sous l'impulsion de Beaumarchais. Depuis la loi du 27 mars 1997, la durée de protection des œuvres est passée de cinquante ans à soixante-dix ans après la mort de l'auteur. «Dans la tradition française, c'est un droit patrimonial, et moral, destiné à protéger le créateur d'abus, notamment la reproduction de son œuvre sans son accord ou celui de ses ayants droit, et qui prévoit une rémunération proportionnelle aux recettes tirées de l'exploitation de son œuvre», explique Alain Marter, avocat, spécialiste de la propriété littéraire et artistique.

Le projet d'une bibliothèque entièrement électronique, décrite euphoriquement par Jacques Attali, s'est rapidement confronté à la prise en compte du corpus qui n'était pas libre de droits. «Rapidement, il a été décidé d'associer tous les éditeurs à réfléchir à cette numérisation», raconte Yannick Maignien, professeur à l'ENS lettres et sciences humaines de Lyon, ex-responsable de la numérisation à la BNF. «Au début, ils ont numérisé un certain nombre d'œuvres, sans nous demander notre avis», rétorque un éditeur. Mais au tout début des années 90, on ne parlait pas encore de mise en ligne sur le réseau mondial...

**Limitations.** A l'ouverture de Gallica, la bibliothèque numérique de la BNF, en 1997, un contrat de deux ans entre l'éta-

blissement et les éditeurs est finalement signé. Il prévoit que la consultation des œuvres protégées se fera uniquement dans l'enceinte de la bibliothèque, contre une rémunération forfaitaire de 400000F par an. L'objectif visé par la direction de la BNF était ensuite d'arriver à un accord avec chaque éditeur sur la transmission des textes protégés. Les relations entre les deux parties ne se sont tout de même pas normalisées. «Le tournant a été pris en 1998, se rappelle Catherine Lupovici, directrice de la bibliothèque numérique à la BNF. Dans le nouveau plan triennal de numérisation, il a été décidé de ne pas toucher aux ouvrages sous droits.» La situation semble se dégeler depuis quelques mois. «On vient seulement d'obtenir un premier paiement des droits, qui vaut pour 2001», constate Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition (SNE), partisan d'un travail beaucoup plus cohérent avec

la BNF et le dépôt légal. «Tout le monde numérise dans son coin. La Pléiade, par exemple, l'est à la fois par la BNF et Gallimard... Il faut arriver à une économie de moyens, et nous avons déjà programmé un certain nombre de réunions ensemble.» Pour le représentant du SNE, il faut veiller à ce que les libraires, les auteurs et leurs éditeurs soient protégés, et que le monde du livre ne soit pas confronté à la même situation que la musique. «On ne maîtrise pas suffisamment les technologies aujourd'hui pour avoir des garanties suffisantes contre le piratage...»

«On pourrait penser que, compte tenu des progrès techniques, les droits d'auteur pourraient être supprimés, explique Alain Marter. Au contraire, on assiste dans nos sociétés occidentales à une montée en puissance de

la valeur de la production intellectuelle.» Valorisation de la création intellectuelle d'un côté, limitation de l'accès au savoir de l'autre... Quel sera le point d'équilibre?

**Ouvertures.** Des ouvertures semblent se faire du côté des revues. «Le mouvement en faveur de la réduction de la durée des droits va venir des revues scientifiques, estime Jean-Michel Salaün de l'Enssib, là où il y a des enjeux de recherche et où il est capital d'échanger au niveau international, comme la physique nucléaire, la génétique ou l'astrophysique.» L'offensive a déjà commencé. Des milliers de chercheurs se battent depuis des mois, pétition à l'appui, pour que leurs travaux soient publiés gratuitement sur le réseau mondial (*Libération* des 14 et 15 avril 2001). Objectif: réduire à six mois ou à un an la durée préalable à l'accès libre à leurs articles. Certains vont même plus loin, dans l'esprit du laboratoire américain Los Alamos ou de l'Open Archive Initiative, en estimant que le savoir scientifique doit circuler totalement librement. Le mouvement est d'autant plus violent que les abonnements aux revues électroniques sont souvent hors de prix, obligeant les bibliothèques à se regrouper pour pouvoir se les payer. En juin 1999 s'est formé le premier consortium français de bibliothèques universitaires, Couperin. «Le public d'étudiants, d'universitaires ou de chercheurs qui consultent ces revues électroniques est clairement identifié», constate Alain Marter. Ce qui n'est pas le cas pour la littérature générale...» Avant de pouvoir lire Duras ou Borges sur l'Internet, quelques longues concertations sont encore à prévoir... ●

F. RI